

la lettre technique

des agriculteurs multiplicateurs de semences oléagineuses

Le programme de multiplication de semences oléagineuses 2020 (32 264 ha) accuse une baisse de 20% par rapport à 2019 (40 189 ha), campagne qui atteignait un pic historique. Une baisse générale due à des marchés tendus vers les pays de l'Est, et à des stocks au sein des entreprises. Malgré tout, le plan de production reste conséquent puisque sur les dix années qui ont précédé 2019, les surfaces ont oscillé entre 25 000 et 30 000 ha.

Cette campagne 2020, moyenne en termes de résultats, fut atypique avec un hiver et un printemps très humide au cours desquels il nous fallait anticiper les semis et l'absence de solution en dessiccant chimique. Quelques secteurs restés minoritaires ont enregistré des semis tardifs et les conditions durant le cycle végétatif des cultures ont été bonnes. Quelques pluies sont venues perturber les récoltes plus tardives de fin septembre, mais l'ensemble du plan de production a pu rentrer dans des conditions satisfaisantes. L'ANAMSO a apporté son soutien technique grâce au partage et au relais de ses travaux sur la prérécolte, la récolte et le séchage des semences.

Malgré ce deuxième confinement, l'activité suit son cours. Globalement, peu de freins sont venus perturber l'activité agricole ainsi que celle des semenciers. Quelques points d'adaptations ont permis de maintenir l'activité de notre filière en dépit de cette crise sanitaire sans précédent.

Laurent Bourdil - Président

SURFACES OLÉAGINEUX

Baisse des surfaces de production en 2020 :

**32 264 ha contre
41 389 ha en 2019.**

TOURNESOL
16188 ha
19331 ha

CRUCIFÈRES
10846 ha*
11396 ha
17900 ha

SOJA
4680 ha
4155 ha

■ 2021* ■ 2020 ■ 2019

(*) **10 846 ha en 2021**

Prévisions des surfaces en crucifères d'hiver faites d'après sondage.

ACTUALITÉ DE VOTRE ASSOCIATION

UN NOUVEAU SITE INTERNET

Le site internet de l'ANAMSO est en cours de refonte. Il sera refait à neuf et totalement modernisé pour voir le jour dans le courant de l'année 2021.

COMMISSION ÉCONOMIQUE

La validation des indicateurs économiques interprofessionnels **colza et crucifères** pour la récolte 2020 a eu lieu le 17 novembre dernier par visio.

LE PLAN FRANCE RELANCE

Le Gouvernement a présenté début septembre un plan de relance économique exceptionnel de 100 milliards d'euros, dont 30 entièrement consacrés à la transition écologique. Incluant le plan protéine, cette enveloppe prévoit notamment la subvention de matériel agricole à impact bénéfique pour l'agroécologie (désherbage mécanique, matériel spécifique de récolte, outils de précisions pour réduire les quantités de fertilisation...). Dans ce cadre, l'ANAMSO centralise les propositions de ses producteurs quant au matériel à inclure dans ses subventions pour les remonter auprès de l'interprofession.

RESTITUTION DES ACTIONS TECHNIQUES DE LA SECTION OLÉAGINEUSE

Le 25 novembre, l'ANAMSO a organisé en visioconférence avec différents intervenants une restitution des actions techniques. Au programme, un focus sur les travaux menés dans le cadre de l'après diquat : bilans des essais chimiques, alternatives mécaniques, séchage des semences à l'usine.

RÉUNIONS RÉGIONALES DES DÉLÉGUÉS ANAMSO

Ces réunions devaient se tenir le 1^{er} décembre à Montélimar, le 2 décembre à Nailloux et le 9 décembre à Saint-Pierre-d'Amilly. Compte tenu de l'actualité sanitaire, elles ne peuvent pas être assurées en présentiel. **En alternative, une réunion en visioconférence est organisée le 1er décembre.**

AMÉLIORER LES ITINÉRAIRES TECHNIQUES POUR AUGMENTER LES MARGES DE PRODUCTION

COLZA ASSOCIÉ

Des résultats encourageants

Les essais plantes compagnes mis en place dans les différentes régions de productions montrent à l'heure actuelle **des résultats prometteurs sur la pression des insectes de début de cycle du colza** (altises et charançons du bourgeon terminal). En effet, les dégâts sont moindres sur le colza associé que sur le colza seul (témoin). Bien évidemment, ces résultats nécessitent encore une prise de recul et un approfondissement des études, mais les premières observations sont encourageantes.

Quatre associations sont implantées et étudiées

- ▶ colza- luzerne
- ▶ colza-sarrasin
- ▶ colza-féverole
- ▶ colza-lentille/fenugrec



UN FILM SUR LA POLLINISATION

En cours de réalisation, il sera disponible en 2022

Dans le cadre du programme d'actions de développements du GNIS, un film concernant **l'intérêt de la pollinisation sur la qualité des semences oléagineuses** est en cours de réalisation. Celui-ci a pour but de faire le bilan des connaissances acquises lors de cette dernière décennie, ainsi qu'apporter des témoignages de professionnels de la filière. Il sera disponible en 2022.



DEMANDE DE DÉROGATION DIQUAT

C'est non !

La demande de dérogation 120 jours déposée le 24 juillet dans le but de bénéficier du diquat pour les récoltes de tournesol a essuyé un refus de la part de la DGAL le 7 septembre dernier.

RÉMUNÉRATION DES PRODUCTIONS DE SEMENCES

Discussions autour des indicateurs économiques interprofessionnels

Actuellement, la section oléagineuse du GNIS, en groupe de travail avec l'ANAMSO et l'UFS, met à jour ses indicateurs économiques à disposition de l'interprofession, compte tenu de l'évolution de la loi EGALIM. La mise à jour des indicateurs sera publiée suite au conseil de section de décembre. Cette révision des indicateurs prendra effet en 2022.

RAPPEL

CONSTRUCTION DE LA RÉMUNÉRATION SEMENCES OLÉAGINEUSES

Colza et tournesol semence

- ▶ une base constituée d'un **produit brut/ha** ;
- ▶ une **prime d'incitation** ;
- ▶ les **charges spécifiques** liées à la production de semence (indexées sur l'évolution du SMIC et de l'IMPAMPA) ;
- ▶ une **prime qualité** comprenant différents critères.

Produit brut colza

Rendement national colza conso année N ✕ Prix de marché moyen années N et N-1 (déduit des frais de transport et marge Organisme Stockeur).

Produit brut tournesol

Moyenne des produits bruts de 4 espèces (maïs, blé tendre, colza, tournesol). Ce produit brut est lissé sur les deux dernières campagnes de production.

Soja semence

- ▶ Un produit brut/ha (Rendement agriculteur ✕ Prix de marché année N) ;
- ▶ Une prime de multiplication indexée.

Cette recommandation triennale arrive à son terme pour le tournesol (récolte 2020). Étant donné le contexte sanitaire de l'année, les membres de l'interprofession n'ont pu se réunir avant cet automne pour faire avancer les discussions. La recommandation actuelle sera donc très probablement reconduite pour une autre année (récolte 2021).

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE L'ANAMSO

anamso.fr 

BSV par région

Accédez au Bulletin de Santé du Végétal de votre région, synthèse hebdomadaire de l'état phytosanitaire des cultures.

Informations par espèce

Les actualités et toutes les informations techniques de vos productions disponibles en permanence.

LA LETTRE TECHNIQUE EST ÉDITÉE PAR
L'ANAMSO DOMAINE DU MAGNERAUD
17700 ST-PIERRE D'AMILLY POUR TOUT
RENSEIGNEMENT 05 46 28 29 25 OU
04 75 62 82 55 ET ANAMSO@ANAMSO.FR

ZONES PROTÉGÉES TOURNESOL

En raison du contexte sanitaire actuel, les prochaines permanences ne pourront pas se dérouler dans les différentes Zones Protégées comme prévu. **Vous pourrez déclarer vos intentions de semis en remplissant le formulaire sur le site zones-proteges-tournesol.fr** et l'ANAMSO organisera des permanences en ligne pour vous aider dans cette démarche.